



## Vers un ministère de la Propagande

**On se demandait finalement pour quelles obscures raisons Frédéric Mitterrand avait conservé son maroquin de ministre de la Culture après le scandale que l'on sait.**

Maintenant, on commence à comprendre. Certaines modifications dérangeantes sur l'organigramme du ministère passaient difficilement avec Christine Albanel... mais, avec Frédéric Mitterrand, on n'hésite plus puisque manifestement "on le tient".

C'est ainsi que disparaît du ministère la direction du Livre et de la Lecture qui se trouve ense-



Roland Greuzat

velie au fin fond d'un tout nouvel organe de décision : "La direction générale des médias et des industries culturelles". Cette dernière "définit, met en œuvre et évalue la politique de l'État en faveur du développement et du pluralisme des médias, de l'industrie publicitaire, de l'ensemble des services de communication au public par voie électronique, de l'industrie phonographique, du livre et de la lecture et de l'économie culturelle".

Dans ce magma, que va devenir, entre autres, le Centre National du Livre qui dispense un certain nombre d'aides, notamment financières, en direction des auteurs et de la petite édition ? Il est question que cet organisme, indispensable à la vie littéraire et à la création, devienne un EPCC comme les autres (Etablissement public de coopération culturelle). Si cette solution était la bonne pour les structures régionales (les centres régionaux du livre sont devenus des EPCC "Livre et Lecture"), elle est par contre totalement inadaptée à une structure telle que le CNL. Rien n'est anodin, car cette nouvelle super direction procédera à des évaluations des politiques publiques notamment dans le cadre de la lecture publique. Et il faudrait être naïf pour penser qu'elle ne s'en tiendrait qu'à cela. C'est vraiment l'ensemble de la politique culturelle qui va être mise en coupe réglée, la marge de manœuvre de notre action régionale à travers nos EPCC (Livre et Lecture principalement) en sera d'autant réduite. La terminologie même, employée, est inquiétante : "économie culturelle", "industrie de diffusion et de production", tout cela mélangé avec "l'industrie publicitaire".

La conception sarkozienne de la culture non seulement s'affirme mais nos craintes de la mainmise d'un pouvoir centralisé sur un domaine où l'on espérait maintenir la liberté contre vents et marées se confirme... et quoi de plus normal dès lors de voir un Éric Raoult vitupérer contre le lauréat d'un prix littéraire...

**Roland Greuzat**

Secrétaire de la section de Plourin les Morlaix

Dispensé de timbrage BREST CTC

**CAP  
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 3/12/2009



**PRESSE  
URGENTE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

## Mariages gris

En inventant la notion de "mariage gris", Éric Besson a réalisé une prouesse dans l'art de l'hypocrisie et de la mauvaise foi.

Il est possible de lutter contre les mariages blancs. Des preuves irréfutables peuvent être apportées si les époux ne vivent pas sous le même toit ou s'il est avéré qu'ils ne se connaissent pas avant de passer devant le maire.

Dans le cas du mariage gris, il ne peut y avoir aucune preuve puisque l'étranger ou l'étrangère manipule son conjoint. Comment juger de la sincérité de l'amour que se portent les conjoints ? Ce n'est pas possible. En revanche, il est possible, comme l'insinue le ministre de l'Immigration, de voir derrière chaque mariage mixte une sournoise volonté d'acquiescer la nationalité française.

Éric Besson, lui, a contracté un vrai mariage avec la droite la plus dure. Pour le meilleur... et surtout pour le pire.

PS 29

Le dossier de la semaine

**Une Bretagne dynamique pour tous**



Le Breizh storming se poursuit

Vie de la Fédération

**Une équipe au Sénat**



Les élus socialistes jouent collectif

Interview

**Les immédiatiques**



Avec Céline Metel

# Une Bretagne dynamique pour tous

Après Rennes (*Une Bretagne de la connaissance pour tous*) et Saint-Brieuc (*Une Bretagne durable pour tous*), le "Breizh storming" a fait escale à Concarneau, le 28 novembre, pour définir les contours de ce que sera "Une Bretagne dynamique pour tous" dans le projet que Jean-Yves Le Drian et son équipe présenteront aux Bretonnes et aux Bretons pour les élections régionales, le 14 mars prochain.



Les socialistes préparent l'après-crise

## Un projet pour la Bretagne, écrit par les Bretons

Au moment où la direction nationale de l'UMP accordait, après un mauvais feuilleton qui a duré plusieurs mois, son investiture à la préfète Bernadette Malgorn, les socialistes bretons, à Concarneau, préparaient leur programme. "Voilà l'esprit du Breizh storming", a rappelé Jean-Yves Le Drian. "Il s'agit de remonter les propositions des Bretonnes et des Bretons pour la Bretagne. Les éléments mis en avant durant ces rencontres, ou sur le blog des forums ([www.forumbretagnepourtous.org](http://www.forumbretagnepourtous.org)), seront repris dans le projet présenté le 30 janvier à Rennes. Il ne sera pas élaboré à Paris".

Quel contraste avec la droite qui s'intéresse beaucoup aux rapports de forces internes à l'UMP, entre Sarkozystes et Villepinistes, et très peu à l'avenir de la Bretagne. Car, depuis le mois de mars, une seule question les a hantés : Jacques ou Bernadette ? Et seul Nicolas Sarkozy pouvait trancher ce dilemme.

Répartis dans quatre ateliers, élus, militants, citoyens et experts ont confronté leurs points de vue sur l'innovation, l'attractivité des territoires, la qualité des emplois et l'accompagnement des entreprises vers la "glaz économie". Des représentants des dirigeants d'entreprise, comme Christian Guyader, président du Medef du Finistère, des agriculteurs, avec Jacques Jaouen, président de la Chambre régionale d'agriculture,

ou des universitaires comme Jean-Marie Filloque, vice-président de l'UBO en charge de la formation continue, ont présenté leurs activités et leurs attentes par rapport au Conseil régional.

## La Bretagne du XXI<sup>e</sup> siècle

A Concarneau, 200 socialistes bretons ont planché sur l'économie, l'emploi, l'innovation, l'attractivité des territoires, alors que la crise frappe encore durement les salariés "contrairement à ce que veut nous faire croire le gouvernement", a souligné le premier secrétaire fédéral, Marc Coatanéa.

Il convient donc de préparer l'après-crise et de donner à la Bretagne toutes ses chances. Pour Jean-Yves Le Drian, les régions qui parviendront à engager ce tournant seront celles qui maintiendront leur cohésion territoriale et qui sauront s'insérer dans les nouvelles technologies. Or, la Bretagne, sur ces deux aspects, dispose de nombreux atouts.

La cohérence territoriale suppose un équilibre géographique et l'absence d'hyperville. Or, notre région dispose d'un tissu de villes qu'il convient de préserver.

L'atelier consacré à l'attractivité des territoires, avec Marylise Lebranchu, Bernard Poignant et Thierry Seguin, président du conseil de développement du pays de Morlaix, a insisté sur cette notion. "Nous ne devons jamais oublier que la Bretagne est une péninsule", a rappelé le maire de Quimper. "Il est important que Brest et Quimper soient à trois heures de Paris en TGV mais il faut aussi insister sur les liaisons internes à la Bretagne".

De la même manière, la question du numérique doit être prise très au sérieux. "Le XIX<sup>e</sup> siècle fut celui des gares, le XX<sup>e</sup> celui des échangeurs routiers, le XXI<sup>e</sup> sera celui des réseaux numériques".

La cohésion de la Région passe aussi par des emplois de qualité pour tous, a rappelé Pierre Maille, rapporteur de l'atelier consacré à l'emploi et à la formation. Alors que les parcours professionnels sont de plus en plus



L'atelier "Attractivité des territoires"



Les dirigeants du Medef et de la Chambre d'agriculture

hachés, il est nécessaire de construire une stratégie régionale de la formation.

Mais la cohésion passe aussi par des emplois de qualité. Or, la Bretagne n'est pas exemplaire en ce qui concerne les maladies professionnelles ou les accidents du travail. Pourtant, les exemples apportés par des chefs d'entreprise montrent que les performances économiques, sociales et environnementales vont de pair. "Pour soutenir ces initiatives positives, la collectivité doit plus s'appuyer sur sa force de conviction que sur la contrainte", a résumé Gilbert Le Bris.

Les régions qui parviendront à s'insérer dans l'après-crise sont celles qui auront la meilleure capacité à s'insérer dans les nouvelles technologies.

"Notre région est très marquée par l'agriculture et l'agroalimentaire", a rappelé André Lespagnol, rapporteur de l'atelier sur l'innovation. "On trouve, dans une commune bretonne sur quatre, une unité de production agroalimentaire", a-t-il rappelé. "Nous ne devons pas avoir peur de dire que nous sommes des producteurs agricoles", a insisté Jean-Yves Le Drian. Il serait en effet paradoxal que la première région agricole d'Europe oublie cette donnée alors que le monde est face à une terrible crise alimentaire.

Mais, si notre région doit rester une terre de production de matière première, elle doit aussi investir dans l'élaboration de produits à haute valeur ajoutée comme les alicaments, associant nourriture et santé.

De la même manière, "nous devons rappeler que la Bretagne est la cinquième région industrielle de France", a insisté Jean-Yves Le Drian qui entend bien conforter ce secteur économique. "La Breizh riviera n'est pas notre modèle de développement".

Trois mots résumeront le projet de Jean-Yves Le Drian pour les élections régionales : solidarité, créativité et responsabilité : "C'est autour de ce triskel que nous construiront notre stratégie de sortie de crise", a-t-il annoncé. 🍀

## Une équipe au Sénat

**Élus en septembre 2008, les trois sénateurs socialistes du Finistère, Maryvonne Blondin, François Marc et Jean-Luc Fichet, rendent compte dans un journal de huit pages\* de leur activité parlementaire durant l'année écoulée.**

Ce document a été adressé à l'ensemble des maires du Finistère.

**"Le sénat a battu, cette année, le record du nombre de jours et d'heures de séances publiques depuis le début de la V<sup>e</sup> République", soulignent les sénateurs finistériens. "Plus de 11 000 amendements ont été débattus contre une moyenne annuelle de 5 500", précise François Marc.**



*Les élus socialistes jouent collectif*

Élus sur la même liste, il était logique que les trois parlementaires socialistes rendent compte de leurs activités dans un document commun. D'autant qu'ils interviennent de concert sur de nombreux dos-

siers comme l'avenir de l'administration des affaires maritimes, la production d'électricité dans les serres, le maintien de l'école de gendarmerie de Châteaulin ou le projet de restructuration du centre

de formation d'apprentissage polyvalent de Quimper.

Il arrive aussi que les neuf sénateurs socialistes bretons interviennent ensemble sur des enjeux régionaux. Ce fut notamment le cas lors de la discussion sur l'écotaxe. Leurs arguments ont porté puisque la particularité des départements périphériques sera prise en compte dans le dispositif.

Au-delà de ce travail collectif, le journal des sénateurs du Finistère reprend également les actions menées par nos trois élus, dans le domaine des finances publiques pour François Marc, de la culture et de la formation pour Maryvonne Blondin ou de l'économie agricole pour Jean-Luc Fichet.

\* Ce document est en ligne sur le site de la fédération : [www.ps29.org](http://www.ps29.org)

### Interview



## Les immédiatiques

Avec Céline Metel

**Pour sa deuxième édition, Les immédiatiques (du 3 au 5 décembre au Quartz à Brest) seront consacrés cette année à la question de la démocratie dans les nouveaux médias, nous explique Céline Metel, chargée, au sein de l'association brestoise Longueur d'ondes, de l'organisation de cet événement.**

**Cap Finistère : Quelle est l'origine des immédiatiques ?**

**Céline Metel :** L'association Longueur d'ondes organise

depuis 7 ans, à Brest, le festival de la radio et de l'écoute. A l'origine de cette association, on trouve quatre Brestois qui avaient envie de faire partager leur passion pour la radio, que les auditeurs se retrouvent pour l'écouter et ne restent pas isolés.

Nous avons commencé à traiter la question des web radios, de plus en plus présentes dans le paysage radiophonique français, il y a quelques années puis, l'an dernier, nous avons décidé de consacrer plusieurs tables rondes à l'internet et au web 2.0. Devant le succès de cette initiative, nous avons décidé de poursuivre l'expérience en nous concentrant

cette année sur la question des rapports entre la démocratie et internet.

**Cap Finistère : Pourquoi ce sujet ? Et comment allez-vous le traiter ?**

**Céline Metel :** La démocratie est une valeur essentielle et internet, surtout dans sa version 2.0, est censé la défendre. Mais les débats, aujourd'hui, en France et en Europe, portent sur la régulation de ce média. Ce sera l'objet de la table ronde à laquelle participeront Benoît Hamon, Marc Kravetz ou Alain Gresh sur internet et le nouvel espace politique.

Mais nous avons voulu aussi voir le rôle que peut jouer internet dans les pays totalitaires et nous avons choisi les exemples iraniens et chinois pour une table ronde intitulée : les dictatures à l'épreuve du cyber-activisme. Dans ces pays-là, aussi, la

question de la régulation ou du contrôle se pose mais pas dans les mêmes termes que chez nous. Marie Ladier-Fouladi nous expliquera le rôle qu'a joué internet dans la campagne présidentielle iranienne.

**Cap Finistère : Il n'est fait aucune référence à HADOPI dans votre programme.**

**Céline Metel :** Nous n'avons pas oublié cet enjeu. Nous voulions d'ailleurs organiser une table ronde sur la musique et internet. Mais aucun représentant de sites de téléchargement n'a accepté de venir. Denis Olivennes, qui fut à l'origine de ce projet de loi, a décliné notre invitation. En l'absence de défenseurs de cette loi, il ne nous a pas paru utile de consacrer une table ronde à HADOPI.

En savoir plus : <http://www.longueur-ondes.fr/>

## Agenda

### 4 décembre

19 h 00 : Convention fédérale de recollement des votes, au local du PS à Brest.

### 5 décembre

De 9 h 30 à 17 h 00 : Première journée de rencontres "Égalité, parité, mixité", à Port-Launay.

### 16 janvier

9 h 30 : Réunion du BREIS, à Pontivy.

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212 P 11428  
N° 839 - Vendredi 4 Décembre 2009  
[www.ps29.org](http://www.ps29.org) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 Quimper  
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20  
Directeur de la publication : Marc COATANÉA  
Rédacteur en chef :  
Jean-Yves Cabon - Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 Brest  
Impression :  
Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Abonnement  Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €  
Abonnement de soutien :  
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste.

## Département test

Le Finistère fait partie des sept fédérations (avec le Cher, la Gironde, la Loire, la Saône-et-Loire, le Val-de-Marne et le Var) choisies par la direction du Parti Socialiste pour tester les modalités pratiques des primaires en vue de l'élection présidentielle de 2012. Cette opération interviendra entre les élections régionales du mois de mars et l'été 2010.

## En bref...

### City group de Brest

La prochaine réunion du groupe PSE de Brest se déroulera le 15 décembre, à 19 h 30, au local du Parti Socialiste, rue de Portzmoguer à Brest.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Échanges sur les actualités européennes et les nominations récentes dans les institutions ;
- Conférence de Copenhague (du 7 au 18 décembre 2009) ;

- Revue de presse ;
- Projets et organisation des travaux pour 2010.

Toutes les réunions du *city group* sont ouvertes aux militants et sympathisants.

*En cas de déménagement, pour continuer à recevoir Cap Finistère, merci de nous préciser votre nouvelle adresse.*

## Annonces légales & judiciaires

### Pierre LE REST, Avocat

59, rue Louis-Pasteur - 29200 BREST  
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

### HESTIA

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 30 000 euros  
Siège social : 358, route du Vil Hir  
29470 PLOUGASTEL-DAOULAS  
502 070 386 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du 19 novembre 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Mention sera faite au RCS : BREST.  
Pour avis.

### TECH\*MAP

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 38 258 euros  
ZA de Goarem Goz  
29860 KERSAINT-PLABENNEC  
402 492 680 RCS BREST

Au terme des décisions du Président en date du 9 novembre 2009, Monsieur Patrick MARGHERITI, demeurant 2, chemin des Trois Chênes à BOURG-BLANC (29860), a été désigné en qualité de Directeur Général à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2009, pour la durée du mandat du Président. Le Directeur Général dispose des mêmes pouvoirs que le Président.

Pour avis.

### FIN DE LOCATION-GÉRANCE

La location-gérance consentie par acte sous seing privé en date à BREST (29200) du 24 juillet 1996, par Monsieur Joseph OGOR, demeurant à BOHARS (29820), 13, rue Prosper-Salaün, et Madame Josée OGOR, demeurant à BREST (29200), 44, rue de Bohars, au profit de la SOCIÉTÉ OGOR, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622,45 euros, ayant son siège social à Kéréval, 29200 BREST, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST sous le N° 408 686 7725, d'un fonds artisanal de "Couverture, zinguerie, ramonage", sis et exploité à Kéréval à BREST (29200), a pris fin le 31 juillet 2009, par résiliation amiable.

Pour avis.

### TLR BREST

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social :  
Kerhore - 29270 SAINT-HERNIN  
RCS BREST

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 novembre 2009 au FAOUET, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :** TLR BREST

**Forme sociale :** Société à responsabilité limitée.

**Siège social :** Kerhore, 29270 SAINT-HERNIN.

**Objet social :** Restauration sur place et à emporter et Bar.

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

**Capital social :** 5 000 euros.

**Gérance :** Monsieur Henri CUGNO, demeurant 23, rue du Soleil, 56320 LE FAOUET.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BREST.  
La Gérance.

### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Yann JAMAULT, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle "Yann JAMAULT, Pierre-Yves MEROUR, Anne-Sophie QUEINNEC, Pierre THUBERT, notaires associés" titulaire d'un Office Notarial à BREST - 24, rue Boussingault, le 16 novembre 2009, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE par :

Monsieur Ronan Henri MERIADEC et Madame Anne KERINEC, son épouse, demeurant ensemble à BREST (29200), 16, rue Louis-Blanc.

Nés savoir :

Monsieur MERIADEC à SAINT-POL-DE-LÉON (29250) le 30 mai 1944 ;

Madame KERINEC à BREST (29200) le 16 décembre 1950.

Mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de LANDÉDA (29870), le 26 octobre 1968.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,  
Le Notaire.

### SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE L'ATLANTIQUE - S.J.F.A.

Société d'Avocats  
66, rue de Pont-l'Abbé - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 55 40 68

### MATEMBAL

SARL au capital de 305 000 euros  
Siège social : ZI des Carmes  
29250 SAINT-POL-DE-LÉON  
RCS BREST B 319 282 331

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juin 2009 a décidé de proroger de 99 années la durée de la Société, soit jusqu'au 18 juillet 2109, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

### SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE L'ATLANTIQUE - S.J.F.A.

Société d'Avocats  
66, rue de Pont-l'Abbé - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 55 40 68

### MATEMBAL

SARL transformée en Société par Actions  
Simplifiée au capital de 305 000 euros  
Siège social : ZI des Carmes  
29250 SAINT-POL-DE-LÉON  
RCS BREST B 319 282 331

### AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 19 novembre 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 305 000 euros.

**Admission aux assemblées et droit de vote :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Transmission des actions :** La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Monsieur Jean-Paul CHAPALAIN, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

**Président de la Société :** Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Monsieur Jean-Paul CHAPALAIN.

**Commissaires aux comptes** confirmés dans leurs fonctions : BLS Audit et Conseils, Titulaire ; LD AUDIT, suppléant.

Pour avis, Le Président.